

Le Directeur général de l'Agence française de développement,

Vu les articles R. 513-22 à R. 513-42 du code monétaire et financier et, notamment, l'article R. 513-33 ;

Vu le décret du 25 mai 2016 portant nomination du Directeur général de l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 26 mai 2016 ;

DECIDE :

Je, soussigné, Monsieur Rémy RIOUX, en ma qualité de Directeur général et signataire dûment habilité de l'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT, délègue par la présente à Monsieur Serge SNRECH (titulaire du passeport [REDACTED] délivré par la République Française), le **pouvoir d'acquérir** au nom de l'Agence Française de Développement la propriété située dans le bâtiment situé au No. 14 Zahran Street, Jabal Amman, Amman, Royaume hachémite de Jordanie [REDACTED] (appartement en forme debureaux [REDACTED] d'une surface de **401 m²**, **du vendeur, Middle East Insurance Company**, au prix et suivant les modalités qu'il estimera adéquats, sans limitation ou restriction.

La présente délégation inclut toutes les démarches et procédures nécessaires pour réaliser cette acquisition immobilière, y compris, mais sans limitation, la comparution devant un Notaire Public, le paiement des taxes et honoraires, la signature au nom de l'AFD du contrat d'achat ou de tout autre document afférent à l'objet de la présente délégation devant le Notaire Public, le « Land and Survey Department », et toute autre entité, ministère et département officiel en Jordanie. Le titre de propriété devra être enregistré au « *Land and Survey Department* » au nom de l'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT.

Je nomme par la présente, délègue et autorise Monsieur Serge SNRECH de toutes les manières qui me sont permises par la législation applicable, pour tout ce qui concerne l'objet de la présente délégation.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 02 juin 2016
En deux exemplaires originaux

Le Directeur général
Rémy RIOUX